

Sciences du Langage-P8
Compte-rendu de la réunion du conseil d'UFR du 22 octobre 2010
(version provisoire, à corriger)

Présents : Mario Barra Jover, Joaquim B. de Carvalho, Anne Zribi-Hertz, Laurent Roussarie, Léa Nash, Dominique Boutet, Christian Cuxac, Florence Villoing, Saveria Colonna, Brigitte Garcia, Marzena Watorek, Ewa Lenart, Marie-Anne Salandre, Clément Michard, François Lopez.

Excusés : Michela Russo (procuration Brigitte Garcia), Sophie Wauquier (en délégation CNRS), Anne-Sarah Kertudo, Dominique Korach.

1. Validation du compte rendu de la dernière réunion (30 juin 2010)

Votée à l'unanimité, après amendement concernant le point 7.4

2. Organisation

2.1 Elections pour le Conseil d'UFR

Elles auront lieu, dans toutes les composantes, les 24 et 25 novembre 2010, suite à l'adoption générale de nouveaux statuts.

Le futur conseil de l'UFR SdL aura 24 membres, dont :

- 12 enseignants (6 coll. A + 6 coll. B)
- 3 IATOS
- 4 étudiants
- 5 extérieurs dont 1 élu

Les candidatures sont à déposer avant le 16 novembre 2010 auprès de François Lopez.

On discute de l'éventualité d'un membre extérieur issu de SERAC et d'un autre membre 'associatif' lié au FLE (Claire Verdier ?). Le principal problème tient au membre élu. Des contacts ont été pris avec le Conseil Régional (C. Bartolone), qui n'a pas répondu, et avec la municipalité de Saint-Denis.

2.2 Mise au mouvement de deux postes

L'un, dans le département DAL, l'a été "au fil de l'eau". Il devrait être pourvu courant novembre.

L'autre, dans le département LLS, voit son profilage examiné et approuvé à l'unanimité par le conseil, après amendement de l'intitulé, devenu "Linguistique de la LSF et linguistique générale".

2.3 Prochaine offre de formation

Le prochain quadriennal devient quinquennal, pour lequel l'élaboration de l'offre de formation est censée se fonder sur :

- l'évaluation précédente
- la réussite aux diplômes
- l'insertion professionnelle ou la poursuite d'études
- la mobilité étudiante

- l'articulation recherche / formation
- le coût

S'ensuit une discussion sur le "coût" et la façon de le calculer : heures comp., effectifs ? Mario Barra annonce l'introduction prochaine de nouvelles normes remplaçant les anciennes, dites San Remo ; toute discussion lui semble prématurée avant leur publication.

La discussion se tourne alors vers la difficulté qu'il y a à calculer le taux d'insertion professionnelle des étudiants de licence. On convient de nommer des responsables pour la coordination de chacun des cinq diplômes :

- Licence SdL : Alain Lecomte et Laurent Roussarie
- Licence professionnelle : Marie-Anne Sallandre
- Masters DDLE et LTD : Léa Nash et Marzena Watorek
- Master ILS : Brigitte Garcia et Christian Cuxac

Léa Nash et Elena Soare sont par ailleurs chargées d'enquêter sur le devenir des diplômés de SDL/P8 (L et M).

3. Relations internationales

3.1 Le projet de master **délocalisé en Haïti** est en cours de préparation.

3.2 Michela Russo mettra sur le site un topo pour les étudiants sur les possibilités de **semestres ou années d'étude à l'étranger**.

4. Scolarité

4.1 Marie-Anne Sallandre fait état des difficultés que rencontre la Cellule Handicap pour gérer l'**interprétation des cours suivis par les étudiants sourds**. Au nombre de huit cette année, ceux-ci sont inscrits à différents cours de licence, dont Introduction à l'étude du langage. Elle rappelle la nécessité pour chaque enseignant concerné de fournir à l'avance un certain nombre de renseignements sur le contenu du cours, dont, au minimum, le lexique spécialisé requis.

On soulève la question de la possibilité, pour ces étudiants, de déroger au parcours imposé par les maquettes, certains cours pouvant s'avérer moins pertinents et/ou plus problématiques à suivre pour ce public (en particulier les cours de phonologie).

4.2 Les inscriptions, via **Campus France**, de douze étudiants en master (2 en LTD, 10 en DDLE) posent un gros problème et ne sauraient se reproduire à l'avenir, un grand nombre de ces étudiants n'ayant pas, à l'évidence, le niveau requis. On rappelle que toute admission en master est subordonnée à l'accord de la commission pédagogique. Anne Hertz se charge d'écrire une lettre à la présidence pour exposer ce problème.

4.3 Concernant la **réorientation des étudiants de licence**, une réunion se tiendra en janvier, organisée par Alain Lecomte.

4.4 Anne Hertz fait état du succès rencontré par le parcours Comprendre et enseigner la grammaire du **Master Professeur des Ecoles** : 15 étudiants inscrits en tout (3 en M1, 12 en M2). Mario Barra assumera la supervision des notes de recherche (M1) et mémoires (M2)

portant sur la grammaire française. Ewa Lenart assumera celle des 3 mémoires portant sur l'enseignement précoce des langues.

5. Questions diverses

5.1 Le système **Apogée** n'étant pas encore pleinement opérationnel, les inscriptions pédagogiques n'ont pas pu se faire. Les étudiants ont été prévenus de venir en cours, quand même ils ne seraient pas encore inscrits. Joaquim de Carvalho informe que la situation pourrait se prolonger, car, indépendamment de la non saisie par les UFR de certaines informations nécessaires aux IP, la Cellule Apogée, qui procède en ce moment à des tests concernant la validation des diplômes, a donné la priorité aux formations à gros effectifs. Les diplômes de SdL ne sont donc pas parmi les premiers concernés.

5.2 Brigitte Garcia exprime sa satisfaction de pouvoir enfin disposer pour ses cours d'une **salle vidéo**. Elle signale néanmoins deux inconvénients : le fait que l'écran recouvre le tableau et le non fonctionnement des stores de la salle. François Lopez dit que le Service du Patrimoine assure n'avoir pas de crédits pour de nouveaux stores. François Lopez est chargé de commander des rideaux et un tableau mobile pour la A2261.

6. Questions diverses

6.1 Marzena Watorek rappelle qu'on n'a pas pu procéder au paiement d'un certain nombre d'**heures complémentaires**, pour l'année précédente, au titre du master DDLE. Cela est dû à ce que le support Peperkamp nous a été enlevé sans autre forme d'explication et à ce que la totalité du support Wauquier n'a curieusement pas été investie. Joaquim de Carvalho est chargé d'écrire à la présidence afin de trouver les moyens de régler ce problème.

6.2 Florence Villoing demande le soutien de l'UFR pour déposer sa candidature à une délégation au CNRS pour 2011-12. Le conseil donne son accord. Il est suggéré à Florence Villoing de solliciter parallèlement un autre type de congé pour recherche. L'UFR ne pouvant réalistement appuyer qu'une seule demande de délégation-cnrs à la fois, il est généralement conseillé aux enseignants-chercheurs de ne pas limiter leurs demandes aux 'délégations CNRS', mais de se renseigner sur les divers formats de congés pour recherche qui sont envisageables.

6.3 Brigitte Garcia sollicite l'assistance de collègues des départements DAL et LG pour superviser les mémoires du master Interprétariat Français-LSF Saveria Colonna et Marzena Watorek se déclarent volontaires. D'autres contributions sont souhaitables.

Compte rendu rédigé par Joaquim Brandão de Carvalho